



CGT Finances Publiques

Aveyron

COMPTE RENDU Comité Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail
du 4 avril 2019

Premier CHS-CT après les élections auquel ont siégé Yves BOUTIN (CFP Millau) et Thierry AZZOLA (CFP Decazeville) vos nouveaux représentants CGT. Nous continuerons de vous défendre comme le faisaient Catherine MERLI et Annie CAVIERE, alors n'hésitez pas à nous contacter.

1-Présentation du règlement intérieur du CHS-CT de l'Aveyron. Adopté à la majorité. La CGT s'est abstenue car on nous demande de voter sur un document qui ne peut être amendé localement.

2- Désignation à l'unanimité du secrétaire du CHS-CT 12.

3-Approbation à l'unanimité du procès verbal de la séance du 16 octobre 2018.

4-Note d'orientation 2019 présentée par l'inspecteur sécurité et santé au travail (ISST) :

On nous précise que l'on se situe dans un contexte d'évolution des organisations du travail

- Les chutes de plain-pied demeurent la première cause d'accident du travail au sein des MEF ;

- Les risques psychosociaux ne doivent pas seulement être abordés par l'aspect RH mais aussi organisationnel. Cet aspect constituant un levier de prévention primaire ;

- Concernant l'égalité hommes-femmes, le médecin de prévention (MP) a rappelé que 80 % des femmes dans la fonction publique d'État ont subies des violences sexistes au cours de leur carrière et que 9 % de l'écart des inégalités salariale demeurent inexpliqués ;

5-Télé-travail : toutes les demandes ne sont pas validées (8 sur 12). En cas de refus, il est possible de faire un recours hiérarchique puis un recours en CAP (Contactez vos élus CGT). Les conventions qui seront signées ne feront pas l'objet de reconduction automatique.

Les élus CGT ont rappelé que le télétravail devait permettre une amélioration des conditions de travail et ne devait pas être utilisé comme accompagnement des restructurations à venir (contrairement à ce qu'a laissé sous entendre le directeur en abordant le point 10 de l'ordre du jour)

Par ailleurs, au prétexte du volontariat, les conditions de travail et les questions d'ergonomie au domicile passent à la trappe de l'austérité et du manque de moyens !

Dans les postes, les télétravailleurs conserveront les deux écrans, dispositif qui devrait être étendu aux EDR.

6-Bilan DUERP-PAP et activité du CHS-CT 2018 : seront publiés sur ULYSSE12.

Les représentants ont rappelé que la consultation des registres hygiène et sécurité était par endroits dégradée (accès uniquement à d'anciennes demandes).

7-Programme de prévention annuel : adopté à l'unanimité, les propositions des organisations syndicales lors du groupe de travail ayant été intégrées au PAP.

8-Amiante : Tout bâtiment antérieur à 1997 doit posséder un DTA (dossier technique amiante) consultable par les occupants de l'immeuble. La logique de prudence et de prévention pour l'amiante : **l'absence de preuve ne vaut pas preuve de l'absence !** La vigilance de tous est rappelée par l'ISST en cas d'intervention sur des locaux contenant de l'amiante. Une formation à la lecture des diagnostics amiante et des rapports de mesure sera dispensée au membres du CHS-CT.

9-Dépenses :

La dotation est en baisse avec une réserve de 5 % dont on ne pourra récupérer que 3 %. Le Président du CHS-CT milite donc pour une maîtrise du budget. Les représentants du personnel ont refusé d'entrer dans une logique de critère d'attribution et de cogérer l'austérité.

Toutefois, le MP ayant préconisé d'utiliser plutôt des Opti-1 à la place des Flex-Desk, les représentants ont suivi son avis. Le Président du CHS a donc décidé de fixer une enveloppe pour la commande de lampadaires (les demandes faites auparavant seront honorées).

10-Conséquences sur les conditions de vie au travail des options de la géographie revisitée :

Le Directeur n'a rien à dire sur l'impact de ce projet car il n'a, dit-il, pas de visibilité sur les réorganisations qui seront retenues... Il ignore même la date du feu vert pour la présentation !!

Le projet départemental est remonté en centrale mais « vous n'en saurez pas plus ». La CGT a interpellé la direction sur la méthode, créatrice d'un important stress pour les agents qui n'ont aucune vision sur leur avenir . Le directeur a répété ne pas connaître le volume des suppressions d'emplois à venir.

11-Examen d'une fiche de signalement

12-Questions diverses :

-3 déclarations d'accidents ;

- demande d'éclaircissement sur les rôles du SIA (Clermont) et des RH (Rodez) – Réponse à venir

	CGT Finances Publiques Aveyron									
	JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques <table border="0"><tr><td>Nom :</td><td>Grade :</td></tr><tr><td>Prénom :</td><td>Échelon :</td></tr><tr><td colspan="2">Adresse Administrative :</td></tr><tr><td colspan="2">Adresse Personnelle :</td></tr><tr><td colspan="2">Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire d'un élu ou s'inscrire directement sur le site :</td></tr></table>	Nom :	Grade :	Prénom :	Échelon :	Adresse Administrative :		Adresse Personnelle :		Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire d'un élu ou s'inscrire directement sur le site :
Nom :	Grade :									
Prénom :	Échelon :									
Adresse Administrative :										
Adresse Personnelle :										
Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire d'un élu ou s'inscrire directement sur le site :										

Vos représentants CGT : Yves BOUTIN, Thierry AZZOLA